

## L'IMMIGRATION TUNISIENNE EN FRANCE L'EXEMPLE DE TOULOUSE

par Mohammed Néjib SEBAI

Cet article contient une étude psycho-sociale (aspect social, aspect économique, aspect relationnel) qui s'appuie sur des données statistiques (source INSEE) concernant la population immigrée d'origine tunisienne vivant à Toulouse.

La présence des Tunisiens en tant que travailleurs immigrés en France est un phénomène récent. Le départ des premiers migrants à la recherche d'un travail date de 1956. Ce départ ne prend une certaine ampleur, de façon officielle qu'en 1963; date qui coïncide avec l'évacuation du dernier soldat français de la base de Bizerte.

Du fait de son développement récent, cette immigration - surtout ouvrière - ne possède pas encore une tradition migratoire comparable à celle des autres pays voisins de la Tunisie comme l'Algérie ou le Maroc.

Les facteurs incitatifs au départ de certains Tunisiens vers la France s'expliquent par des phénomènes tels que:

- L'autonomie interne (1956) et l'ouverture du champ migratoire vers la France.
- L'application de l'accord Franco-Tunisien de main d'œuvre: l'appel du marché français se fait entendre puissamment, non seulement en raison des liens qui unissent traditionnellement la Tunisie et la France, mais aussi à cause de l'évolution des flux d'immigration proposés à la France.
- Les régulations exceptionnelles de 1973 et de 1981 de séjour des étrangers sur le sol français.
- L'abrogation en janvier 1975 de la "circulaire Fontanet" et le rétablissement de l'autorisation de faire venir les familles.

En plus de tous ces facteurs qui ont motivé le départ de certains Tunisiens, nous pouvons signaler un autre élément de grande ampleur qui est la situation de l'emploi en Tunisie. Elle demeure encore le moteur essentiel de cette émigration.

Partant de ce constat, nous remarquons que le processus le plus classique de cette émigration tunisienne vers la France, est tributaire de l'installation, dans un premier temps, du père seul. Alors qualifié de "célibataire", il fait venir ensuite sa femme et ses enfants après avoir trouvé un logement et un emploi stable (1).

#### I- Les caractéristiques de cette population migrante d'origine tunisienne.

Sur le plan professionnel et démographique, cette immigration est sélective. Elle concerne une population masculine. Les données statistiques de l'O.N.I, nous permettent de comparer les chiffres, en fonction de deux périodes principales dans l'histoire de l'immigration en général; ces chiffres concernant les années 70 (avant la fermeture des frontières) et les années 90 (où le problème de l'immigration devient une affaire nationale). à titre d'exemple:

En 1971 les moins de 25 ans représentent 44% du total de la population d'origine tunisienne installée en France; contre 52% ayant entre 26 et 44 ans et 4%, 45 ans et plus. En 1982, la population tunisienne résidente en France compte 212.909 personnes. Le dernier recensement de 1990 donne le chiffre de 206.336 personnes. En 1992, les moins de 25 ans représentent 12,68% du total de cette population, contre 64,46% ayant entre 26 et 44 ans et 22,86%, 45 ans et plus.

Si nous faisons une comparaison avec d'autres données concernant les populations migrantes d'origine maghrébine, nous constatons que la Tunisie en matière d'immigration occupe une place peu importante par rapport à ses deux voisins l'Algérie et le Maroc. Les Tunisiens, qui sont en France et qui ont le droit d'y séjourner, ne représentent que 13,4% des Maghrébins en 1982.

1. BOUAMAMA Saïd & SAD SAOUD Hadjila: *Familles maghrébines de France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, 169 p.; HAMMOUCHE Abdelhafid: "La famille maghrébine en France, années 1990", dans *Annuaire de l'Afrique du Nord 1994*, Paris, CNRS, 1996, p. 935-348.

Les raisons de cette différence tiennent au fait que la Tunisie est un pays comptant moins d'habitants d'une part; et d'autre part à l'émigration importante de sa main d'œuvre vers les pays du Golfe: Arabie Saoudite, Katar, Oman et Koweït.

Sur le plan de la répartition géographique, les Tunisiens sont installés dans trois régions: la région parisienne, la région Rhône-Alpes et la région Provence-Côte d'Azur. Ce sont des zones industrielles et commerciales qui regroupent les trois quarts des résidents.

L'activité des travailleurs tunisiens, nous constatons qu'elle est orientée surtout vers trois secteurs: l'industrie de transformation (33%), le bâtiment et les travaux publics (32%), le commerce et les services publics (30%), avec un faible pourcentage (5%) pour le domaine agricole [Source INSEE : R.P 1982].

Le recensement de 1990 nous donne une autre répartition selon les différents métiers de cette population: 53 306 ouvriers, 13 172 employés, 5 700 commerçants ou artisans, 5 312 occupant une fonction intermédiaire, 2 848 cadres, 80 agriculteurs exploitants, 3 900 retraités et 122 018 sans activités.

L'immigration familiale tunisienne est également affectée par une série de mesures réglementaires imposées par le gouvernement français. Nous citerons à titre d'exemple:

- La suppression de l'immigration familiale; une décision prise en 1974 et renforcée en 1975.
- Les conditions d'entrée en France; décret du 29-04-76 qui interdit l'entrée des familles sauf si le père réside régulièrement en France depuis un an avec un revenu stable.

Chez les Tunisiens, la diminution de l'immigration est sensible sur le plan des effectifs familiaux: 4 101 en 1973; contre 4 763 en 1971. Selon l'INSEE, le chiffre de cette immigration est resté stationnaire. Nous remarquons l'arrivée de 2 356 personnes en 1977 et 2 327 en 1978.

L'entrée des familles n'a pas toujours suivi le canal officiel. Certains travailleurs tunisiens ont préféré quitter le pays, accompagnés de leur famille, en qualité de touristes avant la fermeture des frontières (année 1974).

Quelles que soient les modalités d'entrée, cette immigration massive des familles traduit une volonté de la part des travailleurs de s'installer en Europe, surtout en France, pour une période plus ou moins longue. Le fait de bénéficier de prestations sociales avantageuses, notamment une allocation familiale supérieure à celle perçue en Tunisie et d'un logement plus convenable, encouragent sans doute, de plus en plus, les travailleurs à faire venir leur famille.

Quant aux aspects concernant la population de migrants d'origine tunisienne vivant en France, trois types peuvent guider notre réflexion: l'aspect social où nous soulèverons le problème du mariage, l'aspect économique où le travail et l'organisation du foyer seront mentionnés et l'aspect relationnel avec certains problèmes ayant un rapport étroit avec les phénomènes de tensions et de délinquance.

#### I-1 Aspect social:

La population d'origine tunisienne est, en majorité jeune. Selon le dernier recensement, 151 951 personnes sont âgées de moins de 40 ans. Ce nombre représente 73,64% de l'ensemble de la cette population qui est évaluée à 206 336 personnes [Source INSEE R.P : 1990].

Arrivés en France, les Tunisiens affrontent, entre autres, les problèmes de l'isolement et du mariage. Traditionnellement, les rapports sexuels avant le mariage sont catégoriquement interdits et sévèrement réprimés par la loi Coranique et la conscience religieuse. Parallèlement, la même tradition incite et encourage le mariage précoce.

La vie dans la société urbaine française ne permet pas de faciliter ni d'encourager le respect de cette tradition. D'autres problèmes quotidiens vont aggraver cette situation. Une certaine forme de racisme, le dépaysement et l'analphabétisme accentuent le déchirement psychologique chez certains Tunisiens migrants. Le recours au mariage devient l'une des solutions pour affronter cette situation et avoir un autre statut social. Ni les hommes, ni les femmes dans ce cas n'échappent à la règle qui incite à fonder un foyer et à avoir des enfants.

Les hommes sont dans la plupart des cas plus âgés que leur femme. Une étude faite sur ce sujet concernant les Maghrébins migrants montre que dans 80 % des cas, l'homme est plus âgé que son épouse de 1 à 12

ans. Les ménages ayant le même âge ne représente que 4.8% et ceux où la femme est la plus âgée: 7,2%

Selon des statistiques[ONI, 1982], la moitié des femmes maghrébines rejoignent leur mari après une séparation allant de quelques mois à deux ans. La durée du séjour du mari, seul en France après le mariage, contribue à aggraver les multiples problèmes d'acculturation en "terre d'accueil". Tandis que les années passées seul peuvent permettre au mari de se familiariser déjà avec son nouveau milieu et sa nouvelle situation, la jeune femme - qui le rejoint pour la première fois après le mariage - se trouve brutalement implantée dans un autre environnement socioculturel.

#### I-2 Aspect économique:

Si le loyer dépasse 20% du salaire, cette situation budgétaire provoque une source de malaise au sein d'une famille, surtout si elle est nombreuse. La conciliation entre les dépenses nécessaires et l'épargne pour les projets de retour, devient très difficile. A ce moment là, des conflits et des tensions se créent entre les différents membres de la famille. D'une part, les enfants "plus adaptés" veulent suivre le train de vie "à la française", d'autre part les parents ayant connu le manque d'argent et de moyens matériels préfèrent assurer leur avenir.

Quant à l'activité professionnelle, les Tunisiens, comme d'autres populations de migrants, rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver un travail stable. Ils constituent un surplus de main-d'œuvre à cause de cette crise économique qui marque encore la vie française.

Les statistiques de l'INSEE (2) indiquent le degré inquiétant du chômage chez la population migrante d'origine tunisienne. C'est une population qui compte 62 050 actifs contre 21 452 chômeurs. Les deux tableaux (2) et (3) illustrent bien ce phénomène. Le tableau n°2 nous donne la répartition entre population active et sans emploi par sexe. Le tableau n°3 nous présente une classification selon les métiers avec un pourcentage pour chaque catégorie [Source INSEE : R.P 1990].

2. Statistiques et Etudes Midi Pyrénées, 1991, n°2.

	actifs ayant un emploi	salariés	non salariés	chômeurs
hommes	53 002	47 870	5 132	14 992
femmes	9 048	8 496	522	6 460
total	62 050	56 366	5 684	21 452

Le tableau (3) qui suit, présente les différents métiers [Source INSEE : R.P 1990.] :

activités	nombre	%
agriculteurs/exploitants	80	0,04%
artisans/commerçants	5 700	2,76%
cadres	2 848	1,38%
prof/intermédiaires	5 312	2,57%
employés	13 172	6,38%
ouvriers	53 306	25,83%
retraités	3 900	1,89%
autres activités	122 018	59,13%

### I-3 Aspect relationnel:

Selon Gaston Deferre, dans une interview au journal *Le Provençal*, "La présence de familles entières de travailleurs immigrés facilite leur exploitation à tous points de vue: travail, logement, etc... La concentration des étrangers dans certains quartiers entraîne le départ des Français, provoque une tension raciale dangereuse qui ne peut aller qu'en s'aggravant". Par ces deux phrases, Deferre a montré, d'une façon pertinente, la liaison existant entre les deux graves problèmes (concentration et tension) que pose la présence de communautés ethniques "mal intégrées" dans la société française et "mal acceptées" par les Français de la région marseillaise où les immigrés maghrébins sont nombreux. Au fur et à mesure des réactions "xénophobes", se renforce, vis-à-vis des Maghrébins, une idéologie basée sur des principes racistes.

Cette population d'immigrés tunisiens, comme d'autres communautés de même culture, est confrontée à des problèmes de délinquance et autres.

L'inactivité, l'isolement géographique (quartiers ghetto), l'ennui et l'absence d'une formation professionnelle renforcent les difficultés d'adaptation à la société française.

Faute de moyens matériels et par manque d'encadrement à la fois social et éducatif, la société française n'arrive ni à gérer les problèmes de cette nouvelle génération d'immigrés ni à promouvoir une action socioculturelle de grande envergure en leur faveur.

P. Bernard (3), de son côté, souligne l'état de tension qui continue à régner dans de nombreux quartiers populaires à la périphérie des grandes villes françaises. Ce rapport met en lumière ce malaise latent, aggravé par la crise du logement social.

"Banlieuescopies" accorde une grande importance à deux phénomènes ayant un rapport avec la vie dans certaines banlieues; d'une part, une dégradation des rapports inter-ethniques, des liens familiaux et sociaux, et d'autre part, une paupérisation couplée à une misère sociale, culturelle et une destruction personnelle.

Cette situation a des conséquences directes sur la scolarisation et l'éducation des enfants qui voient de moins en moins leurs parents travailler et qui s'habituent à dissocier revenus et travail. Les violences quotidiennes et la petite délinquance participent à l'exaspération de ces tensions inter-ethniques.

Face à ces phénomènes, "Banlieuescopies" insiste sur l'action des associations locales; en dénonçant "l'impuissance publique" à générer une démocratie locale apte à gérer les conflits sociaux. Une prise de conscience des problèmes réels de ces quartiers (de la part des pouvoirs publics, municipaux et étatiques) peut œuvrer sur des actions dynamiques au profit des jeunes, en les incitant à prendre en charge la gestion de leur quartier et avoir plus de responsabilité.

3. BERNARD (P) : "Rapport de l'institut Banlieuescopies", *Le Monde*, 19 Novembre 1992.

C'est ainsi, de nombreux problèmes s'imposent à la population immigrée. Leur adaptation devient de plus en plus difficile à la fois ici (en France) et là-bas (au pays d'origine). Et leurs "projets de vie" sont flous.

A cause de cette situation ambiguë et de ce malaise quotidien, un doute domine les esprits de certains sujets migrants. Ces phénomènes sont accentués par l'écart existant entre la référence culturelle, sociale et personnelle et certaines lois et traditions instaurées dans un pays laïque. A titre d'exemple, l'interdiction de mariage des femmes musulmanes avec les non musulmans -selon la loi musulmane- constitue en elle-même un véritable point de friction dans les relations entre parents et enfants.

## II- La ville de Toulouse et les immigrés Tunisiens

Selon J. Coppolani (4), la ville de Toulouse a toujours accueilli des étrangers. Des sources bibliographiques documentées indiquent la présence des étrangers, y compris les Nord-Africains, dans toute la France dès le recensement de 1872. En 1954 le taux des étrangers à Toulouse est de 5,2%. Ce chiffre était supérieur à la moyenne nationale (4,1%).

C'est le nombre relativement limité des activités industrielles susceptibles d'attirer une main-d'œuvre active dans la région (industrie automobile, industrie chimique, etc.) qui fait dire que la ville de Toulouse reste plutôt une ville universitaire (deuxième ville de France) où des étudiants d'origine étrangère se forment dans différentes disciplines.

Quant à la population étrangère -à forte majorité ouvrière-, sa présence à Toulouse est liée aux secteurs tels que le bâtiment, les travaux publics et l'agriculture. Les Maghrébins et d'autres populations étrangères ont trouvé leur place dans ces secteurs depuis les années soixante-dix.

Selon les sources de la Préfecture de Toulouse, la communauté maghrébine constitue un regroupement stable. Les estimations de 1989, donnent le chiffre de 11 838 personnes dont 2 300 enfants âgés de moins de seize ans au 31 décembre de la même année. Mais il faut dire qu'en réalité, il est impossible d'évaluer avec précision le nombre exact de ces immigrés.

4. COPPOLANI (J): "Les migrations alternantes vers Toulouse : Bilan de vingt années", in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Tome 52, Fasc. 3, juillet 1981.

En ce qui concerne la population maghrébine -installée d'une façon régulière- dans la ville de Toulouse, les statistiques de l'INSEE, en 1990, nous présentent la répartition suivante: les Algériens viennent en tête avec 6 697 personnes, les Marocains ne sont que 3 787 et les Tunisiens occupent la troisième place avec 2 077.

Les mêmes données de l'INSEE, nous donnent la classification suivante en fonction de l'âge et du sexe de la manière suivante [Source INSEE : R.P 1990.]:

population	0/14 ans	15/24 ans	25/39 ans	40/59 ans	60 ans ou +
hommes	1 535	1 249	2 264	1 868	364
femmes	1 280	1 048	1 805	964	164

La population d'origine tunisienne installée à Toulouse représente un centième de l'ensemble des Tunisiens vivant en France: 206 336 personnes sur tout le territoire français dont 2 077 personnes résidant à Toulouse.

Cette immigration tunisienne est relativement récente non seulement dans la région toulousaine mais aussi sur toute la France. Elle n'a débuté que très lentement au lendemain de la deuxième guerre mondiale. D'après les statistiques de l'INSEE, 4800 personnes ont été installés en France en 1954. Juste avant l'autonomie interne (en 1956), la moyenne annuelle des départs pour la France n'excédait pas 2000 personnes.

Les statistiques de l'INSEE (1990) nous donnent la répartition suivante, en fonction des classes d'âge, des Tunisiens résidants à Toulouse. Le tableau qui suit illustre bien cette répartition [Source INSEE : R.P 1990].

	0/14 ans	15/24 ans	25/39 ans	40/59 ans	60 ans et
hommes	305	204	484	244	40
femmes	272	156	323	124	16
total	577	360	716	368	56

Les Tunisiens, comme d'autres personnes d'origine étrangère, sont réputés "travailleurs" et "dociles" avec une grande capacité d'adaptation.

## MOHAMMED NEJIB SEBAI

Beaucoup d'entre eux parlaient plus ou moins bien le français -un lien historique justifiant la maîtrise du français- avant leur arrivée en France, ce qui les a aidés à trouver un emploi.

Selon l'INSEE (1990) , le nombre des actifs d'origine tunisienne - ayant un emploi dans la région toulousaine - est de 548 personnes dont 456 salariés et 92 non salariés. Ces données permettent une classification des activités des Tunisiens dans la région toulousaine selon les différents métiers de la manière suivante [Source INSEE : R. P 1990.]:

métiers	nombre	%
agriculteurs/exploitants	0	0%
artisans/commerçants	88	4,23%
cadres	40	1,93%
prof. intermédiaires	52	2,51%
employés	100	4,81%
ouvriers	484	23,31%
retraités	36	1,73%
autres activités	1277	61,48%

Comme d'autres populations migrantes, les Tunisiens installés à Toulouse sont touchés par le chômage. Le manque d'une formation de base en est la cause. Le nombre de personnes demandeurs d'emploi est de 244 dont 184 hommes et 60 femmes.

Ainsi, est-il possible de parler du retour au pays pour ces Tunisiens de Toulouse ou même de France ?

\*

Nous ne pouvons pas poser la question "du retour" au pays pour ces travailleurs tunisiens, sans connaître la situation économique des deux pays (France/Tunisie). Le facteur clé qui nous pousse à nous pencher sur cet aspect est non seulement la situation économique que connaît la France depuis plusieurs années, mais aussi le malaise social, culturel, économique et religieux que traverse la Tunisie depuis quelques années et qui pose de sérieux problèmes pour l'ensemble de la population. Le chô-

## IMMIGRATION À TOULOUSE

mage des jeunes, le manque de qualification et la dette extérieure sont des éléments qui freinent le démarrage économique dans ce pays.

Pour ces raisons, les demandeurs d'emploi en France, qui n'ont aucune qualification et forment la catégorie la plus sensible au retour, n'ont pas l'intention de revenir chez eux. D'une part, le taux de chômage déclaré par les autorités tunisiennes est trois fois supérieur à celui de la France et, d'autre part, aucun système de protection sociale ne peut garantir leur avenir.

En effet, pour le gouvernement tunisien, l'émigration n'est qu'un instrument complémentaire permettant le placement à l'étranger de la main d'œuvre ne pouvant être provisoirement occupée en Tunisie. Elle apporte des devises étrangères pour équilibrer la balance des paiements.

Quant aux travailleurs, rêver au retour fait partie de leur projet de vie. Mais la majorité ne veut pas en prendre le risque. Le problème de la réinsertion et de la réintégration de leurs enfants dans un autre système social, culturel, politique et éducatif constitue un véritable obstacle qui les poussent à bien réfléchir avant de prendre une telle décision.

Aujourd'hui, la Tunisie se trouve aussi devant d'autres problèmes causés par le retour de certains émigrés et d'autres phénomènes ayant un rapport avec cette immigration. Des faits socio-économiques sont à la base:

- Une baisse relative des gains rapportés par les travailleurs; ces gains représentent un élément déterminant pour l'équilibre de la balance des paiements.
- L'accentuation des déséquilibres inter-régionaux que l'émigration accentue: ceux qui rentrent au pays - avec des projets économiques - choisissent de s'installer dans des régions économiquement favorisées depuis l'indépendance.
- Une réinsertion globale des travailleurs émigrés, mais aussi une réadaptation sociale et scolaire pour leurs enfants. Ce type de projet demande un budget supplémentaire et une mobilisation générale au niveau régional et national.

Bibliographie

- BERNARD (P) : "Rapport de l'institut Banlieuescopics", *Le Monde*, 19 Novembre 1992.
- BOUAMAMA Saïd & SAD SAOUD Hadjila: *Familles maghrébines de France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996, 169 p..
- COPPOLANI (J): "Les migrations alternantes vers Toulouse. Bilan de vingt années", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, T. 52, fascicule 3, juillet 1981.
- HAMMOUCHE Abdelhafid: "La famille maghrébine en France, années 1990", dans *Annuaire de l'Afrique du Nord 1994*, Paris, CNRS, 1996, p. 935-348.
- KENNEDY-BRENNER (C): *Les travailleurs étrangers et les politiques d'immigration : Le cas de la France*, Paris, OCDE, 1979.
- LARBI (T): *Maghrébin en France: émigrés ou immigrés*, Paris, CNRS, 1983.
- Revue Statistiques et Etudes Midi Pyrénées*, n°2, INSEE, 1991.
- RIMANI (S): *Les Tunisiens de France*, Paris, L'Harmattan, 1988.